



Obligation de quitter le territoire français

Par **bilelsohie**, le **10/03/2015** à **03:13**

Bonjour. je suis tunisien et j'ai une oqtf et j'ai déposé un dossier de mariage à la mairie ils m'ont donné un rdv samedi prochain pour l'audition de la publication des bans, je voudrais savoir comment ça va se passer et s'il y aura des complications. Merci d'avance

Par **aguesseau**, le **10/03/2015** à **17:12**

bjr,
comme vous avez une oqtf, ils vont sans doute vérifier qu'il ne s'agit pas d'un mariage de complaisance dans le seul but d'obtenir un titre de séjour.
difficile d'en dire plus.
cdt